



AG2R LA MONDIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 juillet 2017

CERTIFICATS MUTUALISTES : TAUX DE RÉMUNÉRATION 2016 FIXÉ À 3,10%

L'Assemblée générale de SGAM AG2R LA MONDIALE, réunie le 24 mai, a fixé la rémunération des certificats mutualistes pour l'année 2016 à 3,10%*.

AG2R LA MONDIALE a débuté l'émission de certificats mutualistes dans 6 « territoires pilotes » en octobre 2016 puis a déployé leur souscription au niveau national en janvier 2017.

La collecte enregistrée s'élève à 58 millions d'euros au 30 juin 2017.

Pour André Renaudin, Directeur général : « *Ce taux de rémunération est à la hauteur de la confiance accordée par les assurés et les sociétaires du Groupe ayant souscrit des certificats mutualistes dès le début de l'émission.* »

Rappel :

Les certificats mutualistes sont des titres perpétuels créés par la Loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, dite « Loi Hamon », pour les organismes d'assurance mutualistes ou paritaires.

SGAM AG2R LA MONDIALE a été le premier Groupe de protection sociale à émettre ce titre. Ces certificats, d'une valeur nominale de 10€, sont proposés aux :

- sociétaires et assurés de La Mondiale et de ses filiales,
- adhérents et participants d'AG2R Réunica Prévoyance et assurés de sa filiale Prima.

SGAM AG2R LA MONDIALE a obtenu l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) le 21 juillet 2016 et le visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le prospectus le 12 septembre 2016 (n°16-428) pour une émission d'un montant maximal de 100 M€ pour 2016 et 2017.

Les certificats mutualistes peuvent être souscrits en agence ou auprès des conseillers commerciaux du Groupe.

Retrouvez les principales caractéristiques des certificats mutualistes en consultant les documents suivants :

- Prospectus d'émission
- Plaquette commerciale

* hors fiscalité et prélèvements sociaux.



AG2R LA MONDIALE

À propos d'AG2R LA MONDIALE :

AG2R LA MONDIALE, 1^{er} groupe d'assurance de protection sociale et patrimoniale en France, propose une gamme complète de produits et de services en retraite, épargne, prévoyance et santé. Acteur de référence en assurance de la personne présent sur tous les territoires, le Groupe assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite.

Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Le Groupe consacre chaque année plus de 100 millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives dans le domaine du logement, de la prévention santé et de l'aide aux aidants. Suivez l'actualité du Groupe : www.ag2rlamondiale.fr / Twitter : @AG2R LA MONDIALE.

Contact presse : Mélissa Bourguignon
melissa.bourguignon@ag2rlamondiale.fr / 01 76 60 90 30 / 06 04 52 18 63